



Communiderie de l'Indre en Percy



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 19 MARS 2023

Rappel par le Président de la méthodologie décidée pour notre l'AG 2023

Cette année, notre Assemblée Générale se déroule à l'hôtel Les Dryades à Pouligny-Notre-Dame. Notre siège social l'Hôtel Golf& Spa des DRYADES.

1) <u>Liste d'émargement</u>

Inscrits votants: 31membres Anysetiers

Le quorum étant atteint, 31 votants dont 6 pouvoirs, nous pouvons procéder à la rédaction du PV de notre Assemblée Générale.

2) Désignation

Secrétaire de séance : Mireille BRETSCHNEIDER

Election des membres du Chapitre et du Grand Maistre :

- 1^{er} accesseur : Jean-Luc ROUSSEL

- 2^{eme} accesseur : Jean-François LAMOURE





Communiderie de l'Indre en Berry



3) Mot du président de remerciement pour la participation à l'AG 2022

Je vous remercie d'avoir répondu présents, malgré le changement du lieu de notre AG 2022. Vous montrez par votre présence l'intérêt que vous portez à la vie de notre Commanderie

4) Rapport Moral du Président

Le Grand Maistre rappel les valeurs ANYSETYERES « L'honnêteté, la loyauté, la fidélité et la courtoisie » et notre slogan « Aider et donner de l'Espoir

- Voir le Rapport Moral du Président joint au présent PV.

Approbation du rapport adopté à l'unanimité (par retour des quitus).

5) Rapport Financier

Un exemplaire du rapport financier a été remis à chaque membre afin de l'approuvé Le rapport de l'Argentière a été joint dans le dossier d'envoi.

En synthèse, le bilan de la soirée de notre Chapitre Magistral du 20 novembre 2021 se solde par un excédent de − 444.11€, induit d'une part par le fait que nous n'avons pas voulu cette année faire le tour de nos donateurs habituels et part notre volonté à respecter notre ADN et note slogan « Aider et Donner de l'espoir » et de faire quand même deux dons pour un montant de 1000€.

Un troisième don a été fait en 2022, il s'agit d'un don culturel d'un montant de 3000€ dont 1500€ de subvention accordée par la Commission des Affaires Sociales et Culturelles.

Françoise COURREGES précise qu'il y a eu 29 cotisants en 2022 pour un total de 2 900€. Le compte de gestion 2020 présente un déficit de − 183.53€

Le solde créditeur au 31/12/2022 est de 10.333,19€ - 1833.53€ = 10.149,66€.





Communiderie de l'Indre en Berry



Rapport financier adopté à l'unanimité

6) Prévisionnel d'activité

Le prévisionnel d'activité qui présente les manifestations pour 2023 est annexé au PV.

La date pour notre Chapitre Magistral est fixée au 25 novembre 2023.

Le Prévisionnel d'activité a été adopté à l'unanimité.

7) **COTISATIONS 2023**:

La cotisation pour l'année 2023 est maintenue à 100€ pour un membre et 180€ pour un couple d'Anysetiers. La redevance per capita à verser est de 55€ par membre y compris pour les couples Anysetiers.

Vous avez la possibilité de demander un cerfa pour une réduction fiscale représentant 66% du montant de la cotisation.

8) <u>Changement d'adresse pour le siège de notre commanderie</u>:

Actuellement notre adresse est basée à l'Hôtel Golf des Dryades, contenu du changement de direction et de politique commerciale, nous avons un accord du Maire de La Châtre pour élire domicile à la mairie de La Châtre.

Le changement d'adresse du siège sociale à été adopté à l'unanimité. Le Maire à été prévenu en séance, une lettre de confirmation a été reçue





Communicate de l'Indre en Percy



9) Projet de création d'une gazette :

Un projet de création d'une Gazette sur la vie de notre commanderie et de l'OIA. Le premier format proposé est semestriel, il sera adapté en fonction du volume d'informations à publier. La nom proposé « Gazette Anysetière d'Indre en Berry »

Le projet à été accepté à l'unanimité.

10) Informations de notre Ordre:

- Il y a eu 3024 cotisation « Per Capita », le gros problème est le recrutement dans la tranche d'Age 50/60ans afin de faire descendre la moyenne d'âge et de palier à l'érosion naturelle.
- La situation financière de l'Ordre pour 2022 présente un solde positif. Des réductions de coûts sont à mettre en place car le prévisionnel 2023 est à l'équilibre mais me semble optimiste.
- L'AG de l'OIA est prévue de 18 et 21 mai 2032 à Orléans.
- Le Grand Maistre à fait une présentation du site vitrine et de l'intranet et incité les membres à l'utiliser. Des formations sont proposées.

11) Election des membres du Chapitre :

Analyse des candidatures : l'intégralité des membres sortants présentent leur candidature.

Vote, voir tableau des résultats en annexe.

Tous les membres sortants sont réélus, le Grand Maitre sortant est réélu par le nouveau Chapitre.

Le Grand Maitre reconduit les fonctions capitulaires aux membres du Chapitre.





Commanderie de l'Indre en Berry



12) **QUESTIONS DIVERSES**:

Solutions envisagées pour remplacer les Dryades: Notre volonté n'est pas forcément de remplacer définitivement notre lieu de rencontre habituel aux Dryades mais d'étudier d'autres possibilités. Pour l'instant la politique commerciale et qualitative en termes de restauration lors de nos derniers Chapitres ne correspond pas à nos attentes.

- Le Chapitre Magistral 2022 a été organisé au Centre des congres d'Issoudun. L'ensemble des membres de la commanderie ont apprécié les prestations proposées.
- Une étude est en cours pour la localisation du CM 2023.
- Nous allons reprendre la tournée des entreprises (nos donateurs habituels) afin de récupérer des fonds.
- Dons 2023, un cas été identifié pour aider un jeune en difficulté. Un dossier nous a été remis par Jacqueline AUCHAPT concernant l'achat d'une borne « Mélo » pour les EHPADs de La Châtre.

Les quitus ont été donnés, l'Assemblée Générale 2022 est clause à 12h30.

Fait à Vicq Exemplet le 22 mars 2023

Le GRAND MAISTRE Bernard BRETSCHNEIDER L'EPISTOLIERE DE SEANCE Mireille BRETSCHNEIDER